



VOTRE EXPERIENCE

Avant d'entreprendre une demande de VAE, nous vous proposons de réunir les informations sur votre expérience qui vous aideront, avec l'aide d'un conseiller du Point Relais Conseil, à :

- réfléchir à la pertinence d'une demande de VAE,
- clarifier les activités sur lesquelles faire porter une demande,
- cerner le(s) domaine(s), voire la(les) certification(s) envisageable(s) par VAE.

Cette fiche personnelle ne remplace pas les documents que le certificateur vous demandera de renseigner.

NB : des justificatifs seront demandés pour chacune de ces expériences. Vous pouvez commencer à les réunir.

NOM :

Prénom :

VOS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES en rapport avec le projet de VAE

Période	Durée	Entreprise ou organisme	Intitulé de l'emploi	Principales activités exercées, réalisations concrètes

VOS EXPERIENCES EXTRA PROFESSIONNELLES
activités exercées à titre bénévole, en rapport avec le projet de VAE.

Périodes	Durées	Entreprises ou structures	Emploi occupé, mission assurée	Principales activités exercées, réalisations concrètes

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Dans la démarche de VAE, seule l'expérience est prise en compte. Cependant, connaître votre parcours de formation peut aider à analyser votre demande.

<input type="checkbox"/> Diplômes obtenus	<input type="checkbox"/> Si pas de diplôme obtenu
Indiquez intitulé et année :	Dernière classe suivie (intitulé et année) :
	Eventuellement, principale formation professionnelle pour adultes suivie (intitulé et année) :